



Statu vrp et temps partiel

Par **isabelle**, le **20/08/2008** à **17:52**

bonjour,

je suis acceptée en Master 2 marketing pour reprendre mes études mais mon dossier CIF a été refusé et je n'ai donc pas de financement par ce biais.

J'ai donc demandé à mon entreprise d'adapter mon temps de travail en temps partiel afin de pouvoir effectuer cette formation et de la financer moi-même.

J'ai un statut VRP et me dise que cela n'est pas possible dans ce cas.

Est ce qu'ils disent vrai? mon directeur me dit de prendre un congès sabbatique...

Par **jeetendra**, le **20/08/2008** à **19:58**

bonsoir, je pense que malheureusement votre employeur a raison, cordialement